

Règlement particulier du 1^{er} Thermo'Mixte d'Issoire

N° d'autorisation : en cours

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire, un protocole COVID sera mis en place lors du tournoi. Les dispositions de ce protocole, liées aux exigences de la FFBaD et de la municipalité, gestionnaire du gymnase, seront envoyées à tous les joueurs en même temps que les convocations et seront affichées dans le gymnase. Si les mesures gouvernementales sont toujours en vigueur à la date du tournoi, le Pass vaccinal, pour les personnes de 16 ans et plus, sera exigé à l'entrée, sous peine d'interdiction d'accès au gymnase.

1/Généralités

Le Juge arbitre principal sera Wilfried PERSONNAT. Le tournoi est autorisé par la Fédération Française de Badminton et par la ligue AURA.

L'organisateur du tournoi est l'USI section Badminton. Le GEO principal est Maryvonne GIRARDIN et le GEO adjoint Baptiste FERRERO.

Ce tournoi de mixte se déroulera le dimanche 3 avril 2022, de 8h00 à 19h00, au gymnase Pierre de Coubertin à Issoire sur 7 terrains. La date limite d'inscription est fixée au 19/03/2022.

La date du tirage au sort est fixée au 21/03/2022 ; aucun remboursement ne sera effectué après le tirage au sort en cas de forfait non justifié.

Le logiciel utilisé pour le tournoi sera BadNet. Les inscriptions se feront via BadNet.

Séries et tableaux du tournoi : N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC

Les séries étant faites au CPPH, le CPPH retenu sera celui du 19/03/2022.

Frais d'inscriptions : 14 euros (participation fédérale de 2€ inclus)

Les organisateurs se réservent le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de regrouper, voire d'annuler, les tableaux insuffisamment représentés, ou d'effectuer tout autre changement afin d'améliorer le déroulement du tournoi.

Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle (RSL3)

Particularité du tournoi : la paire qui aura fait le plus monter la température du gymnase en réalisant le maximum de sets gagnants, se verra remettre une surprise spéciale. En cas d'égalité, c'est le nombre total de points marqués qui départagera.

2/Les participants

Chaque participant doit être licencié à la FFBaD. Les joueurs minimes (classement minimum D9), cadets et juniors peuvent participer, à condition, pour les compétiteurs mineurs, qu'un représentant majeur soit présent à la compétition.

Le nombre de participants est limité à un maximum de **60 paires**. Les organisateurs se réservent le droit de refuser des inscriptions. Les organisateurs s'appuieront alors en priorité sur la date d'inscription.

Les joueurs peuvent s'inscrire sans partenaire, inscription avec « X », dans une série. Le comité organisateur associera ces inscrits pour former des paires. Les joueurs qui ne pourront pas être associés seront inscrits sur une liste d'attente.

En cas de forfait d'un participant entre la date limite d'inscription, 19/03/2022, et la date de tirage au sort, 21/03/2022, celui-ci pourra être remplacé sans contrainte particulière.

En cas de forfait après le tirage au sort, les justificatifs d'absence sont à faire parvenir au plus vite, soit au comité d'organisation jusqu'au week-end de la compétition, soit, dans un délai de 5 jours après le week-end, à la Ligue AURA **de préférence**, par mail à sophie.bluy@badminton-aura.org ou par courrier à :

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Badminton

37 route du Vercors

38500 SAINT-CASSIEN

3/Déroulement du tournoi

Sauf dans le cas de poules uniques, la phase qualificative se déroulera en poules, avec deux sortants par poule , et sera suivie d'une phase à élimination directe..

Pour rappel, les joueurs disposent d'un délai de 3 minutes de préparation à partir de l'appel de leur nom, **test des volants en priorité en arrivant sur le terrain**. Tout joueur non présent après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition. Il veillera donc à être dans la salle à l'approche de son match.

Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes, temps qui pourra être réduit avec l'accord du joueur.

Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le juge arbitre, en fonction du CPPH disponible au 19/03/2022.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. **Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance avec l'accord des joueurs concernés.

4/Règles en vigueur pendant le tournoi

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBaD. La plaquette fait partie du règlement particulier.

Tout volant touchant un élément du plafond sera compté let une fois au service puis faute. Il sera compté faute dans l'échange.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD, est exigée sur les terrains. Cette règle s'applique également aux coachs.

Les matchs seront auto-arbitrés.

Seul le **responsable d'un club** pour le jour du tournoi est autorisé à poser une réclamation à la table de marque.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.

L'organisateur
USI Badminton

Le JA Principal
Wilfried PERSONNAT